



Fertilizer Safety & Security Council

Conseil de la sécurité en fertilisation

CODE DE PRATIQUE CONCERNANT L'AMMONIAC

BULLETIN N° 1
FÉVRIER 2009

EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le code de pratique concernant l'ammoniac expose les importantes exigences que les détaillants de produits agricoles sont tenus de respecter, en matière de sécurité. Les établissements de vente au détail doivent s'assurer que l'accès à l'ammoniac est contrôlé en tout temps, afin d'empêcher le vol et le vandalisme. Comme indiqué à la section A4.1 du code de pratique concernant l'ammoniac, il existe trois façons acceptables de répondre aux exigences en matière de sécurité.

- 1) L'installation d'une clôture** à mailles losangées de six pieds de hauteur, surmontée de trois fils barbelés, est reconnue comme la meilleure pratique. Même si les barbelés ne sont pas obligatoires, toutes les clôtures doivent atteindre une hauteur d'au moins six pieds. Par ailleurs, les clôtures grillagées doivent être surmontées de trois fils barbelés pour être conformes. Notez que les endroits clôturés sont soumis à certaines exigences en matière d'évacuation d'urgence.
- 2) La fixation des robinets et des réservoirs** représente une autre option. Elle consiste à verrouiller tous les robinets et les raccords qui permettent d'accéder à l'ammoniac, en plus d'immobiliser toute citerne mobile par l'utilisation de chaînes, par exemple, permettant ainsi de fixer les réservoirs ravitailleurs à un objet fixe. Les robinets sont généralement fixés à l'aide de chaînes ou d'un mécanisme de verrouillage spécifiquement conçu pour les poignées de robinet.
- 3) D'autres moyens physiques**, tels que de faire appel à des professionnels de la sécurité offrant du personnel formé et autorisé, lequel peut assurer la surveillance du site, représentent également une solution acceptable permettant de répondre aux exigences. Les

détaillants de produits agricoles peuvent également fixer leur équipement mobile (par exemple, en l'attachant solidement à un objet fixe à l'aide d'une chaîne ou d'un câble d'acier) en plus de poser des attaches de câble de couleurs vives sur tous les robinets, afin de détecter les tentatives d'altération. Les attaches de câbles doivent être installées de sorte que l'opération d'ouverture du robinet brise l'attache de câble. Un autre système acceptable consiste à fixer l'équipement mobile en plus de se munir d'un système de sécurité comportant les éléments de base suivants : un système de détection d'intrusion (par exemple, un détecteur de mouvement ou une bande de détection installée dans la voie d'accès pour véhicules) et une caméra, actionnée par le système de détection. L'équipement utilisé pour l'ammoniac doit se trouver dans le champ de vision de la caméra. D'autres moyens de sécurité peuvent être utilisés seulement si ce sont des moyens physiques de prévenir ou de dissuader l'accès non autorisé à l'ammoniac anhydre et s'ils sont mis en place pour tous les récipients au cours de l'opération de stockage.